



Le petit journal de Valezan

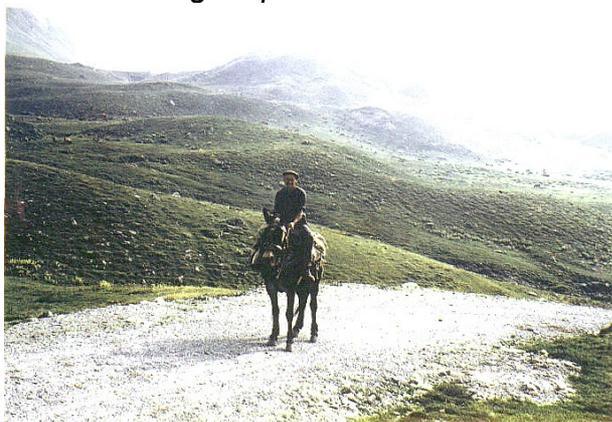
Une commune solidaire,

Le lundi 12 mai, nous étions bien une vingtaine, armés de pelles et de balais, aidés par quelques engins motorisés, à remettre en état les bas côtés de la route des vignes. Certains qui n'étaient pas libres ce lundi avaient donné de leur temps la veille. L'essentiel du travail prévu a été fait et le résultat est visible : sur quelques tronçons, c'est parfois l'équivalent d'un mètre de chaussée qui a été regagné sur les herbes.

Une autre journée de « corvée » est prévue le samedi 31 mai. Le rendez-vous est fixé à 8h devant le garage communal. L'objectif de cette journée est plutôt la propreté du village. Mais si nous sommes assez nombreux, nous pourrions aussi peut-être nous occuper du reste de la route.

Ces moments de travail et de convivialité permettent à la commune de faire quelques économies sur des travaux à la portée de tous ceux qui peuvent manier pelles et balais. Ils permettent aussi de faire connaissance, de bavarder et se terminent à l'auberge autour d'un apéritif bien mérité.

Il est malheureusement d'autres moments de solidarité plus tristes . L'église était trop petite pour accueillir tous ceux qui souhaitent témoigner de leur émotion après le décès de Camille Glatigny et faire part à sa famille de leur reconnaissance pour tout ce que Camille a pu faire pendant sa vie. Il fait partie de ceux qui ont vraiment donné de leur personne pour le village. Sa gentillesse et sa disponibilité, sa mémoire infallible et sa volonté de faire partager son expérience vont nous manquer ! Camille, nous étions plusieurs à penser à toi le 12 car tu n'étais pas le dernier à participer à la vie du village. Nous penserons encore à toi le 31 et sûrement longtemps encore.



Camille au Cormet en 1967

*Pour le Conseil Municipal ,
Véronique Gensac
le 28/05/08*

**Ramassage des encombrants
Dépose le 4/6, ramassage le 5/6**

L'expérience de l'an dernier ayant été concluante, la Communauté de Communes du Canton d'Aime organise à nouveau le ramassage des encombrants à votre porte. Il vous est demandé de sortir vos encombrants le mercredi 4 juin et ils seront ramassés le jeudi 5 juin. Il faudra déposer ces déchets le long de la rue principale du village (les camions ne passent pas dans les ruelles).

Feu bactérien

C'est une maladie des végétaux qui met en péril les maloïdés (pommiers, poiriers et certains végétaux d'ornement). Cette bactérie est présente dans toute la région Rhône-Alpes et son signalement en mairie est obligatoire. Suite à l'infection, les fleurs et les feuilles des bouquets floraux flétrissent et noircissent. Dans des conditions favorables, des branches entières peuvent flétrir et se dessécher en quelques jours. La pointe encore herbacée des jeunes rameaux infectés se recourbe en forme de crosse. Un chancre peut se développer sur l'écorce. Dans des conditions d'humidité suffisante, des gouttelettes sont produites à la surface des tissus infectés. C'est également un symptôme typique de la maladie.



Dans le cas de fortes attaques et sur des variétés très sensibles, la maladie peut rapidement provoquer la mort de l'arbre.

Le point sur les travaux

Les travaux sur la ruelle qui descend de la fruitière sont terminés. Ils ont permis de préparer l'enfouissement des réseaux secs et de revoir, là où c'était nécessaire, l'arrivée de l'eau potable. Il restera à faire cet été, les deux collecteurs en aval du village.

Que faire avec nos fosses septiques ?

Pour l'instant rien ! Et tant que la station d'épuration ne sera pas terminée, il n'y aura rien à faire. Ensuite, il faudra déconnecter les fosses septiques pour faire arriver les eaux usées directement dans le réseau public. Nous vous donnerons bientôt plus de précisions.

Des plantes envahissantes.



Les tiges peuvent atteindre 2 à 3m

Introduite en Europe comme plante ornementale des jardins, les renouées du Japon se sont répandus sur les terrains remaniés, le long des axes routiers et des voies ferrés et surtout le long des cours d'eau posant de graves problèmes écologiques. C'est une plante invasive très néfaste pour la biodiversité.

Les activités humaines, surtout par le déplacement de terres infestées par des rhizomes de la plante, et les crues, qui arrachent ces mêmes rhizomes (ou des tiges vertes) aux berges, sont les uniques vecteurs de dispersion de la plante,

Pour l'instant le canton d'Aime est relativement préservé contrairement aux cantons voisins et il faudrait qu'il le reste car il est très difficile d'éradiquer cette plante une fois qu'elle est installée.

L'APTIV est à votre disposition pour donner des conseils (il faut désherber et brûler).



Les feuilles et les fleurs